

Dossier de sécurité

RASSEMBLEMENT PUBLIC DE PLUS DE 1500 PERSONNES SUR LA VOIE PUBLIQUE OU DANS UN LIEU OUVERT AU PUBLIC

à remplir par l'organisateur

nom de l'évènement	
date(s)	
lieu	
arrondissement	

Prefecture de Beauvais
Cabinet de Prefet / Direction des sécurités

Bureau de la défense et de la sécurité nationale

✉ pref-securite-nationale@oise.gouv.fr

1 place de la Préfecture
60022 Beauvais cedex
03 44 06 12 34

Sous-préfecture de Clermont

Pôle sécurité

✉ sp-clermont@oise.gouv.fr

6 rue Georges Fleury
BP 50080
60607 Clermont cedex
03 44 06 12 34

Sous-préfecture de Compiègne

Bureau de la sécurité et de la cohésion sociale

✉ sp-compiègne@oise.gouv.fr

21 rue Eugène Jacquet
BP 49
60321 Compiègne cedex
03 44 06 12 34

Sous-préfecture de Senlis

Bureau de la sécurité et de la réglementation

✉ sp-senlis@oise.gouv.fr

3 place Gérard de Nerval
60300 Senlis
03 44 06 12 34

Préambule

Toute manifestation sportive, récréative ou culturelle à but lucratif rassemblant plus de 1500 personnes doit être déclarée au maire de la commune concernée (autorité de police compétente) **au plus un an et au moins un mois avant la date prévue de la manifestation** (cf. décret n°97-646 du 31 mai 1997).

L'organisateur de la manifestation remplit un dossier de sécurité dûment complété. S'il le juge utile, le maire peut demander le renforcement du dispositif de sécurité présenté. A compter de 1500 participants, l'organisateur transmet le dossier, pour avis, à la préfecture (DDS/BDSN) ou à la sous-préfecture d'arrondissement. Un exemplaire du dossier de sécurité peut être également transmis aux services de police et de secours pour information. Une réunion de sécurité peut être organisée afin de coordonner les moyens.

Éléments à joindre au dossier de sécurité :

- Un plan d'implantation générale de la manifestation (échelle 1/25000 ou 1/50000ème) indiquant :
 - les itinéraires d'accès du public,
 - les neutralisations ou déviations éventuelles de voies,
 - les itinéraires de pénétration et de dégagement des services de secours.
- Un plan de masse indiquant :
 - l'emplacement des différentes zones d'activité prévues (scènes, tribunes, chapiteaux, stands...),
 - les lieux de stationnement (VL et cars) et d'hébergement,
 - les passages et voies réservés au secours,
 - l'emplacement du poste commandement opérationnel,
 - l'emplacement du ou des poste(s) de secours,
 - l'emplacement de l'héliport (zone 30m x 30m),
 - l'emplacement des moyens de secours (extincteurs, réserves d'eau, poste incendie),
 - l'emplacement des installations sanitaires,
 - l'emplacement des points d'eau potable.
- Le descriptif de la manifestation avec un planning horaire détaillé du programme.
- Une copie de l'attestation d'assurance signée couvrant la manifestation ;
- L'autorisation du maire de la commune où se déroule la manifestation ;
- L'autorisation du propriétaire du terrain/bâtiment où se déroule la manifestation ;
- Les arrêtés du maire relatifs à la manifestation (circulation, stationnement, autorisation d'ouverture temporaire de débit de boissons, autorisation de vente au déballage...) ;
- La liste des commerçants qui vont proposer à la vente des denrées alimentaires ;
- Une copie de la convention signée des deux parties avec une association de secourisme agréée ;
- Une copie de la convention signée des deux parties avec l'agence de surveillance.

I- Généralités sur la manifestation

Dénomination :

...

Nature: sportive culturelle récréative autre
(préciser) :

Déroulement :

Lieu(x) :

.....

Date(s) :

.....

Horaires :

.....

Renseignements concernant l'organisateur :

Personne physique :

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Tél : Fax :

Courriel :

.....

Personne morale :

Raison sociale :

.....

Adresse :

.....

Représentant :

.....

Qualité :

.....

Tél : Fax :

Courriel :

II – Caractéristiques de la manifestation

1- Activités annexes

A préciser :

.....

- Feu d'artifice (catégorie K4 ou plus de 35 kg de produits explosifs): déclaration à transmettre à la Préfecture (DDS/BPA) au moins un mois avant la manifestation (Cerfa n°14098*01) ;
- Manifestation aérienne ou épreuves/compétitions sportives sur la voie publique: contacter la Préfecture – bureau des polices administratives – 1 place de la Préfecture – 60022 Beauvais Cedex (pref-reglementation@oise.gouv.fr);
- Buvette temporaire, vente au déballage: nécessite l'autorisation du maire de la commune concernée.

2- Public

Effectif (prévision) :

Nombre de participants (organiseurs, bénévoles, artistes, concurrents, techniciens...) :

.....

Nombre de spectateurs attendus :

Effectif maximal attendu simultanément (participants + spectateurs) :

Type de public attendu :

Age moyen :

Présence de mineurs non accompagnés : oui non

Présence de public étranger (ne parlant pas français): oui non

Présence de groupes sociaux pouvant entraîner des antagonismes: oui non

Billetterie :

Entrées payantes : oui non

Nombre de billets prévus :

Présence d'agents de sécurité : oui non

3- Nature des lieux

Localisation (adresse - préciser s'il s'agit d'un terrain de sports, champ, voie publique... -) :

.....

Capacité d'accueil du lieu : nombre places assises : nombre places debout :

Autorisation sollicitée auprès du propriétaire du terrain/bâtiment : oui non

Autorisation sollicitée auprès du maire de la commune concernée : oui non

Distance du site par rapport aux habitations :

Si des bâtiments sont utilisés pour la manifestation :

Nom du propriétaire :

Le bâtiment est-il un ERP (Établissement Recevant du Public) ? oui non

Si oui, préciser : type : catégorie :

Date dernière visite de la Commission de sécurité et d'accessibilité :

Dernier avis délivré : favorable défavorable (*informations disponibles auprès de la mairie*)

Installations particulières (chapiteaux, tentes, tribunes, gradins, podium, portique, grues...) :

➤ chapiteaux, tentes : oui non

Nombre : Surface :

Activités :

➤ Structures gonflables : oui non Nombre :

➤ Gradins, tribunes, scènes, structures démontables (préciser) :

Dimensions : Nombre de places :

En cas d'utilisation de telles structures, demander auprès des fournisseurs :

- l'extrait du registre de sécurité attestant la conformité de l'équipement ;

- l'attestation de bon montage de la structure assurant la sécurité du public.

Dossier présenté à la commission de sécurité compétente : oui non

(voir avec le maire)

Risques particuliers liés à l'environnement :

- pente du terrain, falaise :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
- végétation, broussailles :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
- rivières, plans d'eau :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
- établissement industriel :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
- établissement recevant du public (ERP) :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
- ligne électrique aérienne :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
- transport (SNCF, voie rapide) :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non

Si oui, préciser les mesures de sécurité prévues :

.....
.....
.....

III- Organisation de la sécurité et des secours

1- Responsable unique de sécurité :

Nom, prénom :

Qualification :

Adresse :

Tél : Fax :

2- Poste de commandement opérationnel

Emplacement :

Responsable du poste :

Numéro de téléphone du responsable :

Nom et qualité des personnes présentes au PC :

.....
.....
.....

Moyens de transmission : radio téléphone

Nombre de lignes téléphoniques :
(au moins une ligne fixe doit être prévue)

Numéro de la ligne fixe 1 :

Numéro de la ligne fixe 2 :

Numéro de la ligne fixe 3 :

Numéro de la ligne fixe 4 :

Courriel :

3- Service d'ordre

Mise en place d'un service d'ordre par l'organisateur : oui non

Si oui, préciser : bénévoles professionnels Nombre :

Mesures particulières prévues :

.....
.....

Convention avec une entreprise de sécurité privée agréée : oui non

Si oui, préciser : Raison sociale et adresse :

Nombre d'agents de surveillance :

Horaires de présence sur le site :

Convention avec les services d'ordre partenaires : oui non

Si oui, préciser la brigade, le nombre d'agents mis à disposition et horaires de présence sur le site :

- Mairie, police municipale :

- Police :

- Gendarmerie :

Si non, les forces sont-elles informées de l'organisation de la manifestation : oui non

4- Secours aux personnes

Nom de l'association de secourisme agréée :

Nombre de postes de secours : Emplacement(s) :

Nombre de secouristes :

Horaires de présence sur le site :

Présence de médecin(s) sur le site : oui non

Si oui, préciser nom(s) et coordonnées :

SAMU et centre hospitalier du secteur prévenus : oui non

Héliport prévu (30 m x 30 m minimum): oui non Emplacement :

Itinéraires, voies et accès réservés aux secours (à indiquer sur le plan) :

.....

5- Sécurité incendie

Nombre d'extincteurs :

Réserve d'eau : oui non Si oui, capacité (m3) :

Poste d'incendie : oui non

Autres matériels (véhicules...) :

Nombre d'agents de sécurité incendie :

SSIAP 1 : SSIAP 2 : SSIAP 3 :

6- Divers

Dispositif d'éclairage suffisant (si manifestation nocturne): oui non

Système de sonorisation couvrant tout le site : oui non
(en cas de message d'alerte à diffuser)

III- Circulation, stationnement et hébergement

1- Circulation

Neutralisation de voies (préciser lesquelles) :

Déviations éventuelles (préciser lesquelles) :

Nombre d'accès au site pour le public (à indiquer sur le plan) :

Préciser nom des voies :

Signalisation prévue : oui non

2- Stationnement

Parcs de stationnement pour les véhicules légers	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
<i>Préciser le(s) lieu(x)</i>	<i>Nombre de places</i>	

Parcs de stationnement pour les cars	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
<i>Préciser le(s) lieu(x)</i>	<i>Nombre de places</i>	

Mesures de sécurité prévues (balisage, agent de surveillance...) :

3- Hébergement

Campings	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Préciser le(s) lieu(x)	Nombre de places	

Mesures de sécurité prévues (balisage, agent de surveillance...) :
.....
.....

IV- Installations techniques

1- Installations électriques

Groupe électrogène : oui non Nombre :

Autres (préciser) :

Vérification des installations par :

- un organisme agréé : oui non

- un technicien compétent : oui non

2- Feux – Dangers liés à la présence de matières dangereuses

Combustibles stockés : oui non

Préciser type et quantité : Lieu de stockage

Pyrotechnie, artifices stockés : oui non

Préciser type et quantité : Lieu de stockage:.....

Mesures de sécurité prévues :
.....
.....
.....

V- Hygiène et santé publique

1- Restauration

Stands de restauration : oui non

Buvettes : oui non

Barbecue : oui non

Autres (préciser) :

